



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reserves naturelles

Question écrite n° 39806

Texte de la question

M. Claude Barate appelle l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la creation d'une reserve naturelle au Val-de-Galbe. En 1988, la commune de Formigueres (Pyrenees-Orientales) a beneficie d'une extension de son domaine skiable. Cette extension a eu lieu sur des zones sensibles. Afin de garantir la protection de la nature et le respect de l'environnement, le Val-de-Galbe devait obtenir le statut de reserve naturelle. En 1994, la direction regionale de l'environnement a declare que le decret ministeriel de creation de la reserve naturelle devrait paraitre incessamment. Aussi, il lui demande quelles sont les raisons qui ont preside a une telle attitude dilatoire. Par ailleurs, il souhaiterait qu'elle l'informe sur la date de parution de decret suscite.

Texte de la réponse

Madame le ministre de l'environnement a pris connaissance avec interet de la question posee par l'honorable parlementaire concernant la creation d'une reserve naturelle au Val-de-Galbe. La protection du Val-de-Galbe, dont l'interet remarquable au plan de la flore et de la faune a ete reconnu par les scientifiques, a fait l'objet d'un engagement du prefet coordonnateur de massif le 12 janvier 1989, au titre des mesures compensatoires a l'aménagement de la station de sports d'hiver de Formigueres. Un projet de reserve naturelle a recu l'avis favorable du comite permanent du Conseil national de la protection de la nature le 18 octobre 1989. Le ministre de l'environnement a demande le 7 novembre 1989 au prefet des Pyrenees-Orientales d'instruire ce projet en menant les consultations prevues par le code rural. Un contexte local du au projet prioritaire de l'implantation d'une station d'epuration a divise les communes du Capcir et n'a pas permis a ce jour de faire aboutir la procedure. Mais les services deconcentres de l'Etat poursuivent les concertations et recherchent aujourd'hui ensemble le mode de protection le plus coherent afin de mettre en place le plus rapidement possible une protection perenne du Val-de-Galbe.

Données clés

Auteur : [M. Barate Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39806

Rubrique : Parcs naturels

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 1996, page 3064

Réponse publiée le : 30 septembre 1996, page 5177